

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 avril 2021

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir. Étape C.
Demande concernant l'heure du dépôt de la preuve des intervenants à l'étape C le 12 avril 2021.

Chère Consœur,

Le calendrier publié sur le site Internet de la Régie indique que la preuve des intervenants à l'Étape C du présent dossier est due à 10h aujourd'hui le 12 avril 2021. En conséquence, nous avons planifié que, ce matin, il serait procédé à la validation finale de notre preuve :

The screenshot shows the website of the Régie de l'énergie (www.regie-energie.qc.ca/quoi_de_neuf.php). The page features several sections: 'Vous vous posez des questions concernant les produits pétroliers...', 'Bulletin spécial produits pétroliers COVID-19', 'Produits pétroliers', 'Indicateur quotidien du coût d'acquisition', 'Essence ordinaire', 'Essence super', 'Carburant diesel', 'Relevé quotidien des prix de l'essence ordinaire', 'Essence ordinaire - Composantes actuelles des prix à la pompe', and 'Prix minimaux à la rampe de'. The main content area is titled 'Calendrier des audiences >>>' and lists several hearings. The hearing on 'LUNDI 12 AVRIL 2021' is highlighted in orange and includes 'R-4008-2017 - Étape C' and 'R-4041-2016 Phase 2'. The hearing on 'MARDI 13 AVRIL 2021' includes 'R-3867-2013 Volet 1A' and 'R-4008-2017 - Étape C'. The hearing on 'MERCREDI 14 AVRIL 2021' includes 'R-4103-2019'.

Or il vient d'être porté à notre attention que l'avis [A-0240](#) de la Régie fixe ce délai à 10h ce matin.

Nous saurions gré à la Régie de confirmer que l'heure indiquée de 10h constituait une erreur cléricale et que la véritable heure de tombée est à 12h. Subsidiairement, nous saurions gré à la Régie de prolonger ce délai jusqu'à midi, compte tenu de l'information à cet effet apparaissant sur le site Internet de la Régie et que, nous fiant sur cette information, il nous est impossible de compléter cette vérification interne pour 10h plutôt que 12h.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).